

Rapport d'activité des services délégués - Parking de la Mairie - Bilan de l'exercice 1995

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le résultat de l'exercice 1995 s'établit comme suit :

Globalement, les recettes augmentent de 13,4 % par rapport à 1994. Cette progression est principalement due à la clientèle horaire, en hausse de 19,6 %. Le nombre total de mouvements a été proche de 250 000 soit une augmentation de 19 %.

La clientèle «abonnés» (+ 5,3 %) a été volontairement limitée à partir du 4^{ème} trimestre 1995, pour pouvoir satisfaire la demande de stationnement en courte durée.

Les dépenses ont fortement augmenté pour les postes liés à :

- * L'activité : énergie, billetterie
- * L'entretien : réfection des peintures au sol niveau 1
- * Personnel : ouverture 24H/24H, et 365 jours par an.

	Budget 1995	Résultats 1995	Ecart R 95 - B 95
Frais de personnel	721 000,00 F	904 163,22 F	183 163,22 F
Billetterie	56 000,00 F	36 676,76 F	- 19 323,24 F
Maintenance et nettoyage	352 000,00 F	445 697,15 F	93 697,15 F
Energie	153 000,00 F	181 784,69 F	28 784,69 F
Entretien divers et fournitures	70 000,00 F	150 270,72 F	80 270,72 F
Marketing et honoraires	80 000,00 F	170 019,67 F	90 019,67 F
Frais de gestion, impôts et taxes	260 000,00 F	56 661,84 F	- 203 338,16 F
Assistance technique	215 000,00 F	244 872,30 F	29 872,30 F
Amortissements et frais financiers			
Charges exceptionnelles			
Total charges d'exploitation	1 907 000,00 F	2 190 146,35 F	283 146,35 F
Produits divers	5 000,00 F	27 234,09 F	22 234,09 F
Charges nettes HT	1 902 000,00 F	2 162 912,26 F	260 912,26 F

Sur avis favorable de la Commission Transports-Stationnement lors de sa séance du 5 mars 1996, le Conseil Municipal est invité à approuver le présent bilan.

M. LE MAIRE : Ce parking qui n'est plus en période de rodage, donne satisfaction. Vous avez pu constater que les recettes ont augmenté assez sensiblement, de 13,4 %, que les dépenses ont également augmenté, que nous avons aménagé les horaires d'ouverture puisque c'est ouvert à présent 24 heures sur 24 et 365 jours par an et 1 500 véhicules par jour empruntent ce parking.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Visa préfectoral du 2 juillet 1996.